
AKSIS

Informations générales

SIRET

39017462100339

Adresse

18 rue Charles Picard

02100

SAINT QUENTIN

France

Tél

03 23 08 43 90

<https://www.aksis.fr/>

Présentation

Activité détaillée

Opérateur de référence, **AKSIS** accompagne l'évolution professionnelle des actifs dans le champs de l'orientation, la mobilité et de la transition professionnelle depuis 30 ans.

Son maillage territorial, ses ingénieries d'accompagnement individuelles et collectives et ses alliances stratégiques lui permettent d'industrialiser des solutions sur mesure pour développer l'employabilité des individus.

AKSIS, cabinet de conseil RH vous propose son expertise ainsi que ses solutions opérationnelles et personnalisées, afin de répondre à vos interrogations en matière de gestion des ressources humaines telles que :

- ? Fédération et management des équipes autour du projet d'entreprise
 - ? Marque employeur
 - ? Recrutement, intégration et fidélisation des collaborateurs
 - ? Accompagnement au changement organisationnel
 - ? Anticipation des besoins et des compétences
 - ? Professionnalisation de la fonction R.H.
 - ? Plan de développement des compétences et des Parcours Professionnels
 - ? Obligations légales
-

DES PRESTATIONS DE CONSEIL PERSONNALISÉES EN FONCTION DES BESOINS

Une durée d'accompagnement adaptée à vos besoins.

Aksis
CONSEIL EN ÉVOLUTION PROFESSIONNELLE

CONSEIL RH RESTER COMPÉTITIF

DES PROCESS DE GESTION DU PERSONNEL ADAPTÉS À VOS BESOINS ET CONTRIBUANT À UNE MEILLEURE COMPÉTITIVITÉ DE VOTRE ENTREPRISE.

AKSIS, cabinet de conseil RH vous propose son expertise ainsi que ses solutions opérationnelles et personnalisées, afin de répondre à vos interrogations en matière de gestion des ressources humaines telles que :

- Fédération et management des équipes autour du projet d'entreprise
- Marque employeur
- Recrutement, intégration et fidélisation des collaborateurs
- Accompagnement au changement organisationnel
- Anticipation des besoins et des compétences
- Professionnalisation de la fonction R.H.
- Plan de développement des compétences et des Parcours Professionnels
- Obligations légales

DES PRESTATIONS DE CONSEIL PERSONNALISÉES EN FONCTION DES BESOINS

Une durée d'accompagnement adaptée à vos besoins.



Un diagnostic RH personnalisé.



Un accompagnement RH sur-mesure. En fonction des règles OPCO / État : de 1 à 10 jour(s) d'intervention en moyenne, selon financement.

DES POSSIBILITÉS DE FINANCEMENT

La PCRH permet à l'entreprise ou à un collectif d'entreprises, de bénéficier d'un accompagnement en ressources humaines réalisé par un cabinet préalablement sélectionné par l'État - OPCO qui en assure le cofinancement.

DES AIDES FINANCIÈRES DÉDIÉES AUX TPE & PME

<50 salariés :

100%*

<250 salariés :

50%*

*Selon les critères d'éligibilité de votre OPCO

